

QUALITE & FIABILITE

**CUENOD**

# NC PRO VIEW BIOFIOUL



[www.cuenod-pro.fr](http://www.cuenod-pro.fr)

## Politique énergétique

### Une ère de changement dans le secteur du chauffage

La politique énergétique française depuis plusieurs années vise à faire disparaître progressivement les énergies fossiles : la principale cible de cette action est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Dans ce contexte, notre pays s'est engagé dans un programme de développement des biocarburants et met en œuvre une série de mesures permettant d'encourager leur production et leur mise sur le marché tout en respectant la biodiversité. Ce plan a fixé des objectifs ambitieux d'incorporation de biocarburants dans les carburants traditionnels d'origine fossile.

Le biofioul est une énergie composée de fioul domestique auquel on ajoute une part croissante d'énergie renouvelable, sous forme d'ester méthylique de colza : le biocombustible liquide ainsi obtenu est immédiatement substituable au fioul fossile.



## Le biofioul, une énergie nouvelle

### Un carburant issu de la nature qui aide la nature

Le biofioul est un mélange de fioul domestique et d'ester méthylique d'acide gras (EMAG) issu du colza :

- Le biofioul F10 contient 90 % de fioul domestique et 10 % d'EMAG
- Le biofioul F30 passe à 30 % d'EMAG

C'est un combustible qui réduit l'empreinte carbone du chauffage domestique et qui est obtenu directement du territoire.

Ainsi, en plus d'avoir un impact positif sur l'environnement, le biofioul créé également des externalités positives pour tous les acteurs de la filière, notamment en offrant de nouveaux débouchés aux agriculteurs.

Quels sont les avantages d'utiliser du colza pour créer un bioliquide de chauffage?

#### ✓ Une énergie issue des territoires

Le colza est une plante qui produit à la fois de l'huile et de la protéine végétale, et est disponible en quantité suffisante, sans concurrence avec l'alimentation humaine.

En plus, c'est une monoculture en rotation avec le blé et l'orge, qui ne monopolise pas les terres.

#### ✓ Des possibilités multiples pour notre agriculture française

Le choix de l'Emag de colza pour créer un bioliquide chauffant offre de nombreux avantages, également pour le monde agricole : l'utilisation d'une partie de l'Emag de colza produit en France comme biocarburant permet d'offrir de nouveaux débouchés au secteur agricole.

#### ✓ Une énergie totalement renouvelable

La ressource en colza et la capacité de production d'Emag ont été largement suffisantes pour mettre sur le marché, dès 2022, un premier produit, le F30, contenant 30 % d'Emag de colza. A l'avenir, ces ressources seront suffisantes pour produire le F100, 100 % renouvelable.

## Les prochaines étapes

### En route vers le futur

Un programme ambitieux d'un point de vue technique et économique mais fondamental pour notre avenir : 15 ans pour passer du fioul 100% fossile à usage domestique au biofluide de chauffage 100% renouvelable.

### 2022

Pour rappel le décret gouvernemental interdisant l'installation de nouvelles chaudières fioul est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le F30 respecte le plafond d'émissions de CO<sub>2</sub> fixé par ce décret et peut donc alimenter les chaudières neuves.

### 2026

Arrivée du F55 pour un biocombustible contenant 55% d'énergie renouvelable.

### 2035

Arrivée du biofioul F100 pour un carburant totalement dépourvu d'énergies fossiles.

### 2030

Le biofioul est un biocombustible liquide de chauffage, au sens de la directive européenne dite « énergie renouvelable ». Ainsi, le biofioul contribuera à l'atteinte de l'objectif de pénétration des EnR dans la consommation finale d'énergie en France fixé par la loi à hauteur de 33% en 2030.



## Notre proposition

### Des brûleurs biofioul pour vos besoins d'aujourd'hui et de demain

Pour les chaudières actuellement en service que vous souhaitez faire fonctionner au F30/F55/F100, il est nécessaire d'effectuer un changement de brûleur, une adaptation suffisante pour la plupart des chaudières actuellement en fonctionnement.

CUENOD, engagé dans la transition énergétique et leader sur le marché des ventes de brûleurs Biofioul, vous accompagne pour ce changement.

Cette dernière gamme de brûleurs offre les performances habituelles des produits CUENOD et garantit de répondre parfaitement aux besoins du marché, actuels et futurs.

 **Le brûleur biofioul est compatible avec le fioul domestique et l'ensemble des biocombustibles**





## Environnement

Préférez une technologie propre et silencieuse

Engagé dans une voie de développement permanente, Cuenod innove sans cesse pour faire évoluer sa technologie en veillant au respect de l'environnement.

L'ensemble des brûleurs NC Pro View gaz et fioul inférieurs à 400 kW est certifié dans le cadre de l'**ErP 2018**\*.



Les brûleurs Cuenod garantissent une consommation électrique réduite, ils sont entièrement recyclables, emballage compris.

Pour apporter plus de confort à l'utilisateur, Cuenod a pris un soin particulier dans l'acoustique des NC Pro View:

- piège à son intégré dans l'entrée d'air;
- joint sur le circuit d'air, circuit d'air sous pression,
- capot en polypropylène.



\* **ErP** : *Energy Related Products* (plus connue sous la dénomination Directive Européenne Ecodesign ou Ecoconception)

Depuis le 26 septembre 2018, une nouvelle exigence relative aux émissions d'oxydes d'azote (NOx) est entrée en vigueur. Ces dernières, issues de la combustion, voient leur valeur limite autorisée diminuer drastiquement. Le but étant d'avoir des produits moins polluants et consommant moins d'énergie. Les brûleurs d'une puissance inférieure à 400 kW doivent atteindre des valeurs d'émissions inférieures à 128 mg/kWh en fioul et 62 mg/kWh en gaz (sur PCI = Pouvoir Calorifique Inférieur) pour correspondre aux nouvelles normes imposées.



## Biofioul

Choisissez une énergie renouvelable

Cuenod a conçu sa dernière série de brûleurs à biocombustible en profitant de décennies d'expérience développées à travers la gamme NC Pro View bien connue.

Tous les systèmes et solutions techniques qui ont garanti un grand succès à cette série de produits sont également confirmés dans la **gamme Biofioul**, afin d'assurer à l'utilisateur final les mêmes performances et la même facilité d'utilisation auxquelles il est habitué.

Afin de rendre ces brûleurs aptes à fonctionner avec du Biofioul, Cuenod a introduit quelques modifications structurelles spécialement conçue pour fournir une combustion propre et stable.

Grâce à cette activité de développement, les NC Biofioul sont en mesure de fournir des émissions de NOx bien en deçà des limites imposées par la réglementation.







## Communication

Optez pour un système intuitif et interactif

Le système MDE2 et son langage Cuenogram, présents sur tous les brûleurs NC Pro View, donnent en permanence des informations en temps réel aux professionnels.

- **Pendant la mise en service** : le réglage de tous les paramètres nécessaires au bon fonctionnement du brûleur se fait de façon intuitive à l'aide du clavier à 5 touches et de l'affichage grand format
- **Pendant le fonctionnement du brûleur** : les séquences de chaque allumage s'affichent en temps réel, permettant une vérification rapide du fonctionnement du brûleur (tension, signal de flamme, temps d'allumage...)
- **A chaque cycle de fonctionnement** : le système enregistre tous les événements qui se déroulent au cours de la saison de chauffage et affiche les données correspondantes et stockées sous forme de statistiques.

### Cuenogram : un langage universel

Parce que Cuenod distribue ses produits dans le monde entier, l'entreprise a conçu un nouveau langage composé de pictogrammes et de données chiffrées. Ces pictogrammes, universellement connus, reprennent la plupart des symboles utilisés dans les schémas électriques. C'est l'assurance d'une rapidité de lecture et d'une compréhension inégalées.

Brûleurs une allure



Brûleurs deux allures



## Entretien

Offrez-vous une solution simple et rapide

Profitez des avantages d'un système qui réduit le temps d'intervention et augmente les performances. Tous les brûleurs Cuenod présentent des caractéristiques et des dispositifs qui simplifient la mise en service et permettent un entretien rapide et efficace.

- **Rapide** : il réduit le temps et le coût de la maintenance
- **Efficace** : il garantit une performance optimale, comme après la première mise en service
- **Nombre de pièces réduites sur la gamme.**

Les organes de combustion peuvent être rapidement enlevés, facilement nettoyés et, même s'ils sont démontés, retrouvent exactement leur position originelle après les opérations d'entretien.

Le Système RTC® (Réglage de Tête Conservés) développé par Cuenod garantit un fonctionnement exceptionnel du premier au dernier jour de la saison de chauffage, tout au long de la vie du brûleur.



## Caractéristiques techniques

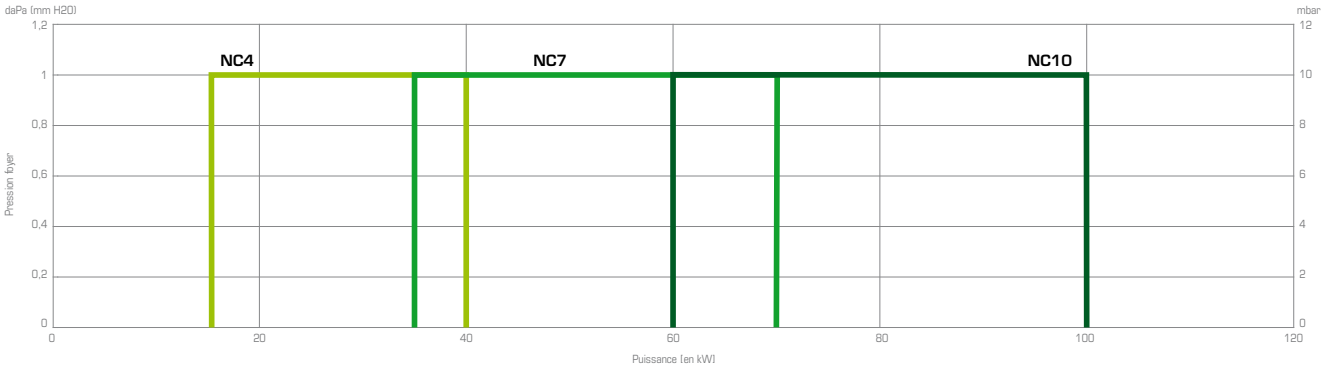
### Présentation de la gamme Biofioul



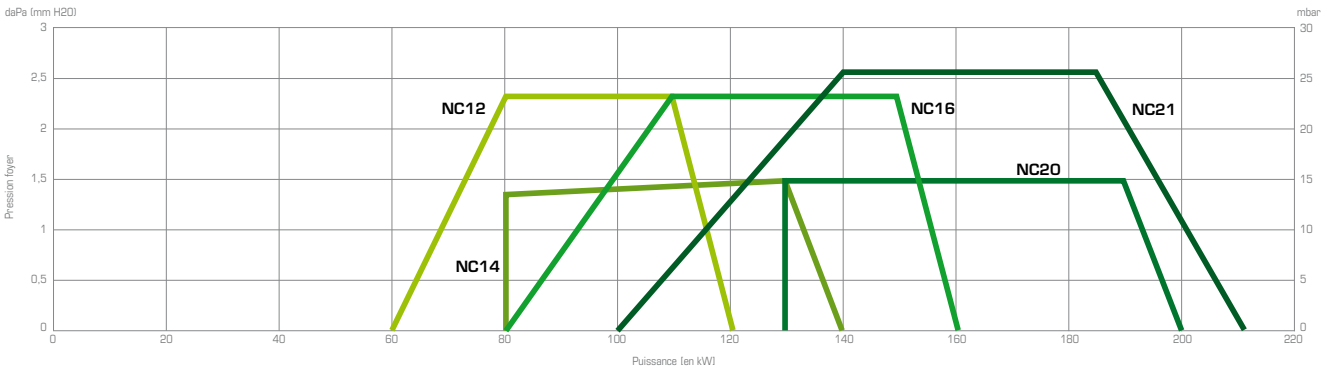
Modèle brûleur	Plage de puissance (kW)	Type de fonctionnement			
		R106A Bio 1 allure avec réchauffage	H106A Bio 1 allure	H206A Bio 2 allures	H306A Bio 3 allures
NC 4	16 ... 40	●			
NC 7	35 ... 70		●		
NC 10	60 ... 100		●		
NC 12	60 ... 120			●	
NC 14	80 ... 140		●		
NC 16	80 ... 160			●	
NC 20	130 ... 200		●		
NC 21	100 ... 210			●	
NC 29	130 ... 290			●	
NC 36	170 ... 360			●	
NC 44	180 ... 440			●	
NC 46	180 ... 460			●	
NC 61	195 ... 610			●	
NC 95	260 ... 950			●	
NC 120	400 ... 1186			●	
NC 160	320 ... 1600				●
NC 210	400 ... 2080				●

# Courbes de performance

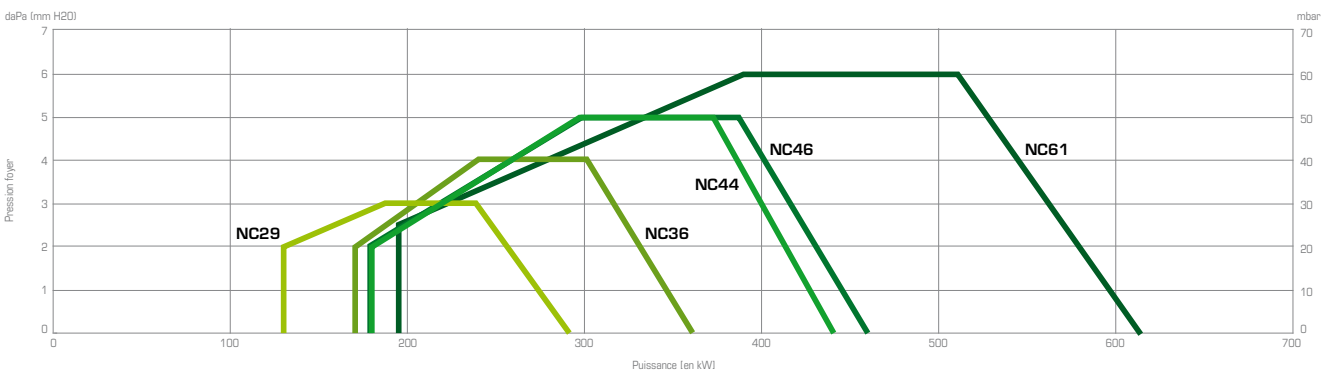
## NC 4 / 7 / 10



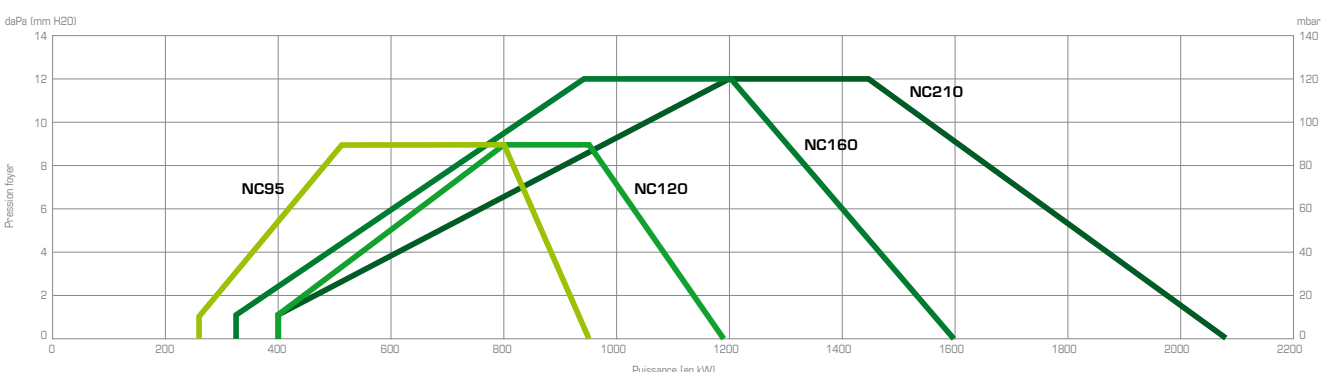
## NC 12 / 14 / 16 / 20 / 21



## NC 29 / 36 / 44 / 46 / 61



## NC 95 / 120 / 160 / 210



## Parlons Décret



### Rappel résumé du décret pour le remplacement des chaudières fioul publié en Janvier 2022 \*

#### EN BREF :

Le Décret règlementant l'installation d'équipements thermiques neufs dans les bâtiments neufs et existants (résidentiel et tertiaire) a été publié au Journal officiel ce jeudi 6 janvier 2022.

Cette mesure réglementaire, annoncée dès juillet 2020, concrétise une étape majeure de la transition du fioul domestique 100 % fossile vers un biocombustible liquide et permet de maintenir ouvertes différentes options pour le chauffage en fonction des caractéristiques des logements.

Si l'installation d'une chaudière neuve fonctionnant au fioul domestique traditionnel (100 % fossile) ne sera plus autorisée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le remplacement par une chaudière fonctionnant avec un biocombustible liquide, tel le biofioul F30, sera une alternative plus particulièrement pour les territoires n'ayant qu'un choix restreint de solutions.

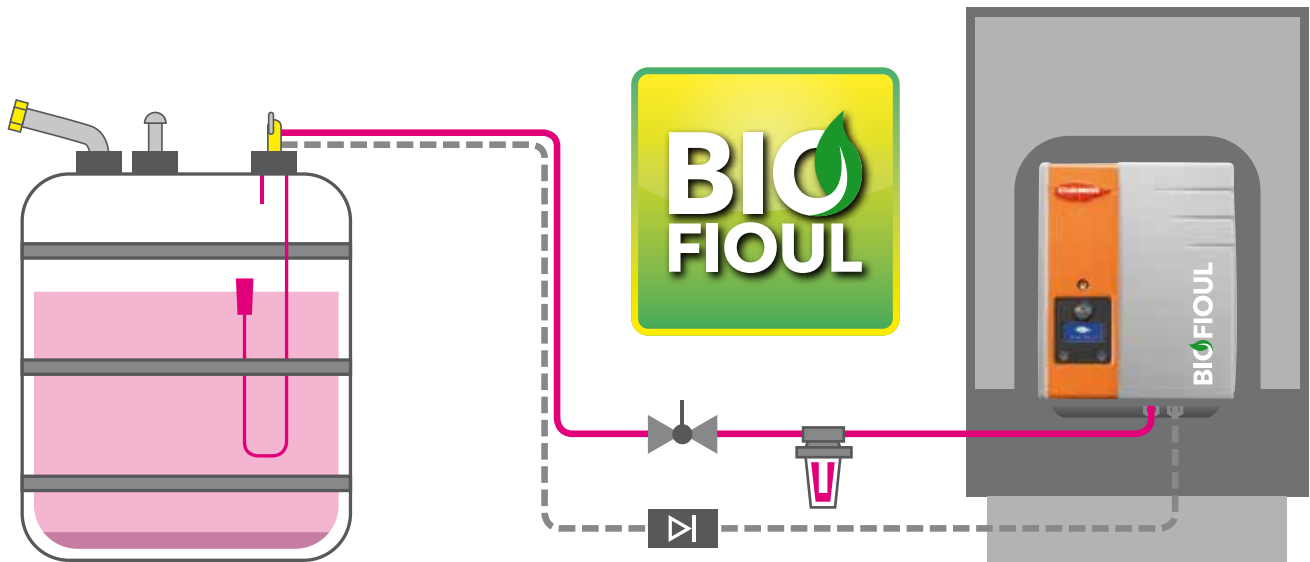
La publication de ce nouveau cadre réglementaire ayant nécessité des mois d'attente, du fait des consultations nécessaires sur un sujet aussi impactant, de nombreuses interprétations erronées doivent maintenant être corrigées.

Les dispositions du Décret prendront effet au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et auront pour conséquences principales :

- L'obligation pour les chaudières neuves, installées à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, d'utiliser un biocombustible liquide dont les émissions tout au long du cycle de vie (ACV) sont inférieures au nouveau seuil limite de 300g CO<sub>2</sub>eq / kWh PCI.
- La possibilité pour les chaudières actuellement en service et celles installées jusqu'au 30 juin 2022 de continuer à utiliser un fioul domestique traditionnel (pouvant contenir jusqu'à 7 % d'énergie renouvelable selon les spécifications actuelles). Les réparations éventuelles de ces équipements seront autorisées, soit pour rester au fioul traditionnel, soit pour passer au biofioul F30.
- La possibilité pour les installations hybrides neuves, associant pompe à chaleur et générateur fioul, et installées après le 30 juin 2022, d'utiliser du fioul traditionnel ou du biofioul F30.

\* Communiqué de presse de la FF3C (Janvier 2022)





## Une installation fioul à transformer en BIOFIOUL ?

Venez tout apprendre sur le **BIOFIOUL**  
grâce à nos formations spécifiques !  
Connectez-vous à [www.cuenod-pro.fr/formation](http://www.cuenod-pro.fr/formation)  
pour vous inscrire !  
Et repartez avec un brûleur **NC4 BIOFIOUL\***

\* Ref 3837210, suite commande et participation à une journée de formation d'un montant de 569 €HT

## BON DE COMMANDE FORMATION

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE

Entreprise \_\_\_\_\_ Nom du Chef d'Entreprise \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Nombre de salariés \_\_\_\_\_ (hors apprentis)  
 CP - VILLE \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_  
 N° SIRET \_\_\_\_\_ Code APE \_\_\_\_\_  
 N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE **F R** \_\_\_\_\_  
 Agence CUENOD dont vous dépendez \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME QUI PREND EN CHARGE LA FORMATION

Connaissez-vous l'organisme qui prend en charge la formation? OUI  NON   
 Si oui, coordonnées de l'organisme:  
 Nom \_\_\_\_\_ Personne à contacter \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 CP - VILLE \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

Avec les éléments renseignés ci-dessus, CUENOD FORMATION vous accompagne dans l'élaboration du dossier.  
 Néanmoins, afin de garantir la démarche, il incombe à l'entreprise d'envoyer impérativement à l'organisme collecteur:

- le dossier complet AVANT LE DEBUT DU STAGE
- les documents adressés par CUENOD FORMATION APRES LE STAGE

### L'AGENCE CUENOD DONT VOUS DEPEDEZ

TOULOUSE (31) | BORDEAUX (33) | VIEUX-THANN (68) | LYON (69) | PARIS Iles de France (91)

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPANTS ET LES FORMATIONS

Code formation (1)	Date de stage	Le(s) participant(s)		Statut du participant		
		Nom	Prénom	Salarié	Non salarié	
ZCS000306				•	•	
				•	•	
				•	•	
				•	•	
				•	•	
				•	•	
(1) Se référer au catalogue - (2) Se référer au bordereau de prix				TOTAL A PAYER (par chèque joint)		

Cachet de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature





Inscrivez-vous sur notre site [www.cuenod-pro.fr](http://www.cuenod-pro.fr)  
Site dédié à nos partenaires professionnels.

Vous y trouverez vos contacts personnels, toute la documentation commerciale, les notices, les données techniques, les vues éclatées de nos produits, nos formations, ainsi que de nombreux autres éléments.

## PARIS MASSY

14, rue du Saule Trapu  
Parc d'activités du Moulin  
91300 MASSY  
Tél. 01.60.13.64.64  
Fax 01.60.13.64.65  
E-mail: [massy@cuenod.com](mailto:massy@cuenod.com)

## VIEUX-THANN

2, rue Josué Heilmann  
68800 VIEUX-THANN  
Tél. 03.69.15.50.50  
Fax 03.69.21.87.04  
E-mail: [thann@cuenod.com](mailto:thann@cuenod.com)

## LYON-CHASSIEU

60, avenue du Progrès  
69680 CHASSIEU  
Tél. 04.78.54.77.09  
Fax 04.78.53.09.52  
E-mail: [lyon@cuenod.com](mailto:lyon@cuenod.com)

## MARSEILLE

1 Bis, rue Guy de Maupassant  
ZA de l'Agavon  
13170 LES PENNES-MIRABEAU  
Tél. 04.42.90.03.34  
Fax 04.42.90.00.38  
E-mail: [marseille@cuenod.com](mailto:marseille@cuenod.com)

## BORDEAUX

11, rue Pablo Neruda  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
Tél. 05.56.87.31.21  
Fax 05.56.42.53.37  
E-mail: [bordeaux@cuenod.com](mailto:bordeaux@cuenod.com)

## LILLE

2B, rue de L'Epinoy  
59175 TEMPLEMARS  
Tél. 03.20.32.92.92  
Fax 03.20.32.59.99  
E-mail: [lille@cuenod.com](mailto:lille@cuenod.com)

Pour joindre nos différents services pour la France :

Service technique

**01 55 84 97 90**

Administration des Ventes

**01 55 84 97 91**

Service Commercial

**[www.cuenod-pro.fr](http://www.cuenod-pro.fr)**

Pour obtenir vos contacts personnels

CACHET REVENDEUR



Crédits : CUENOD

Sous réserve de toutes modifications nécessitées  
par l'évolution de notre matériel.  
ZUCB000005 - Version 1.2 - 07/06/2024